Rédaction de CGV / CGU

Par Guillaume Digital

Bonjour,

Je suis consultant e-commerce. L'un de mes clients souhaite faire rédiger ses CGV/CGU, ainsi que ses mentions légales, de manière à créer un cadre juridique "sain" entre lui et ses clients mais aussi protéger les contenus qu'il a créés (rédactionnels, photos produit, vidéos, etc.) afin de prévenir les actions de piratage/parasitage de ses concurrents et pouvoir agir devant les juridictions compétentes.

Je souhaitais connaître les profils juridiques habilités à rédiger des conditions générales de vente (CGV) ou d'utilisation (CGU) ?

Seuls les avocats sont-ils autorisés ou les juristes peuvent-ils également le faire ? Quid d'un rédacteur juridique (indépendant ou non) ?

Merci de votre aide.
Guillaume Bernet

Par ESP

Bonjour
Un cabinet conseil, peut aidetr, mais il vaut mieux s'adresser à un avocat spécialisé qui saura cadrer juridiquement avec les besoins spécifiques de l'entreprise.

Par Guillaume Digital

Bonjour ESP,

Et merci pour votre réponse.

Il existe donc des avocats spécialisés en CGV, tiens tiens... :-)

Y a-t-il une dénomination particulière pour ce profil d'avocats ? Propriété intellectuelle, par exemple ?

Merci encore.
Guillaume

Par Thomas75

Bonjour !

Il est possible de trouver des générateurs gratuits sur internet pour ce type de demandes. Il faut juste s'assurer que le site soit de confiance.

Ci-dessous vous trouverez un exemple de site qui propose d'obtenir gratuitement ses mentions légales via un générateur (développé avec des juristes) :
[url=https://www.legalstart.fr/generateur-mentions-legales/]https://www.legalstart.fr/generateur-mentions-legales/[/url]
En vous souhaitant une belle journée !

Thomas

Par dokonate95

BONJOUR
Mieux vaut voir les conditions avec un huissier, un avocat, ou je ne sais quoi encore, mais pas avec un dev. (ca reste mon avis).

[url=https://www.legalin.fr/]annonce legale sci[/url]